



Consultation sur les boisés

DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu entreprend un processus de consultation de sa population portant sur les boisés voués au développement en zone urbaine et non inclus dans le plan de conservation.

Le conseil municipal entend s'appuyer sur les résultats de cette consultation pour prendre, au printemps 2015, une décision éclairée sur l'avenir de ces boisés.

Le contexte

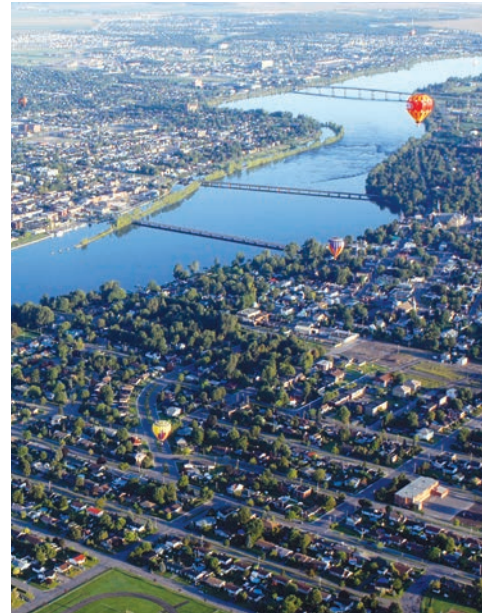
En 2009, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu adoptait son premier plan de conservation des milieux naturels, protégeant ainsi environ 70% des boisés en zone blanche. Un règlement d'emprunt de 30 millions de dollars avait alors été adopté pour faire l'acquisition des milieux naturels soumis aux pressions de développement.

Au cours des dernières années, alors que des développements ont été envisagés sur des terrains boisés en zone blanche non inclus dans le plan de conservation, plusieurs demandes ont été formulées à la Ville afin d'assurer la protection de ces milieux boisés. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a donc décidé l'été dernier d'adopter un moratoire sur tout développement domiciliaire afin de tenir une consultation sur l'avenir de ces boisés. Différentes avenues seront examinées afin de bonifier le plan de conservation actuel tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

La démarche de consultation

Différents mécanismes sont prévus pour permettre aux citoyens et aux parties intéressées de faire valoir leur point de vue. Propriétaires et voisins de terrains boisés, citoyens et groupes d'intérêts seront conviés à différentes activités.

La consultation se déroulera en deux phases :



Phase 1 Diagnostic (novembre 2014 à janvier 2015)

Les premières activités visent à établir un portrait des différents milieux boisés faisant l'objet de la consultation. Il s'agira de déterminer leurs valeurs tant écologique, économique que communautaire et d'entendre les citoyens sur l'importance qu'ils accordent aux boisés ainsi que leurs suggestions quant à leur vocation future.

- > **Enquête auprès des propriétaires.** Les propriétaires des terrains concernés par la consultation seront invités à faire part de leurs intentions et de leurs attentes en lien avec les boisés qui leur appartiennent (automne 2014).
- > **Rencontres de groupes d'intérêt.** Des représentants d'organismes issus des secteurs de l'environnement, du développement économique et immobilier seront réunis autour de ces thématiques pour offrir leur perspective sur la question (automne 2014).
- > **Rencontres citoyennes.** Les citoyens intéressés pourront s'inscrire à des groupes de discussion, lors desquels ils auront l'occasion de partager leurs connaissances des différents milieux boisés faisant l'objet de la consultation (hiver 2015).

Au terme de cette première phase, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu aura recueilli l'information qui la guidera dans l'élaboration d'un portrait d'ensemble et d'une stratégie préliminaire de gestion des boisés de son territoire.

Phase 2 Consultation sur la stratégie de gestion des boisés (mars à avril 2015)

Au printemps 2015, cette stratégie sera présentée à la population qui sera invitée à l'apprécier et à la commenter. Les mécanismes suivants permettront aux citoyens de faire valoir leur point de vue.

- > **Commentaires en ligne.** Les citoyens pourront émettre leurs commentaires via le site internet dédié à la consultation sur les boisés : www.consultationboises.ca (hiver 2015).
- > **Assemblée publique de consultation.** La stratégie y sera présentée. Les participants pourront poser leurs questions et émettre leurs commentaires et recommandations (mars 2015).
- > **Sondage d'opinion.** Un sondage d'opinion sera réalisé par une firme indépendante auprès d'un échantillon représentatif de la population de Saint-Jean-sur-Richelieu (mars 2015).

Au terme de cette consultation, le conseil municipal prendra une décision quant à la stratégie à privilégier pour assurer la gestion responsable des boisés de la municipalité et ce, dans l'intérêt des citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cette décision sera rendue publique au printemps 2015.

Restez informés

Visitez le www.consultationboises.ca pour en apprendre plus sur la consultation.



Revenez-y régulièrement pour connaître le calendrier des activités et suivre l'avancement du projet.

Pour nous transmettre vos questions, contactez-nous à :



boises@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca